

seront réexaminées, tout simplement «réexaminées.» Un peu plus loin, on lit que la rédaction des modifications fiscales touchant l'assurance-vie et les œuvres de charité est retardée. Encore de l'incertitude, monsieur l'Orateur. Les investisseurs canadiens et étrangers ne feront aucun placement tant que cette incertitude persistera. Personne ne peut évaluer le tort que cela fait à notre pays.

J'estime, monsieur l'Orateur, que notre pays est en proie à une crise financière de grande envergure. Les marchés du crédit à long terme ont tous disparu; personne n'est disposé à prêter à long terme. Il y a une crise de confiance. La Bourse et le marché des obligations ont de graves ennuis. Néanmoins, au lieu de favoriser l'épargne en encourageant par exemple les régimes enregistrés d'épargne-retraite, le gouvernement fait le contraire et empruntera deux fois et demi plus qu'il n'en avait l'intention. Par ailleurs, il ne fait rien pour favoriser l'épargne.

Les besoins financiers du gouvernement n'ont jamais atteint un tel pourcentage de notre PNB. En raison de cette incertitude et de la situation de certaines grandes sociétés telles que Dome Petroleum à laquelle le gouvernement a consenti une garantie de 100 millions il y a quelques jours parce qu'elle était acculée à la faillite à cause de la politique énergétique du gouvernement et de sa propre impétuosité, elle-même provoquée par le gouvernement, n'importe quoi pourrait se produire sur les marchés. En cas de situation critique, un incendie par exemple, on ne discute pas la situation durant trois ou quatre mois; on ne consulte pas celui dont la maison est en feu; on lui passe sur-le-champ un seau d'eau. Nos marchés financiers s'écroulent et le gouvernement veut discuter d'ici à la fin septembre de ce qu'il faut faire dans cette crise. C'est tout le contraire de ce qu'il faudrait.

Ce document budgétaire est rempli de bout en bout de manigances, mais la pire, c'est la désindexation des exemptions personnelles, dans laquelle le gouvernement s'est lancé. L'indexation avait été proposée par M. John Turner dans son budget de février 1973, suivant les idées avancées par M. Robert Stanfield. A l'époque où M. Turner a instauré l'indexation, le taux d'inflation était de 7.5 p. 100. Aujourd'hui, il est de 11.8 p. 100, donc en hausse de plus de 4 p. 100. Les contribuables en souffrent beaucoup plus maintenant que lorsque John Turner a présenté cette réforme demandée par M. Stanfield. Il a dit dans son discours:

Je suis très préoccupé par l'inflation et par ses répercussions sur un régime fiscal fondé sur un barème progressif. Je propose donc de prendre des mesures sans tarder pour trouver une solution durable à ce problème si l'inflation devait persister.

On ne peut pas dire qu'elle ne persiste pas sous le gouvernement actuel. Continuons:

Mais l'augmentation du revenu d'une personne peut être réelle ou simplement résulter de l'inflation. En d'autres termes, si un homme obtient une augmentation de salaire de 5 p. 100 et que le coût de la vie ait aussi augmenté de 5 p. 100, il détient le même pouvoir d'achat réel qu'auparavant, et rien de plus. Le régime d'impôt progressif peut toutefois le placer dans une situation pire qu'auparavant parce qu'il se situe maintenant à un palier d'imposition plus élevé. Ce que je veux faire, c'est éliminer de notre régime fiscal cette injustice involontaire.

Si c'était injuste en 1973, ce l'est encore beaucoup plus en 1982, puisque l'inflation s'est grandement aggravée. Le ministre actuel des Finances ne redoute cependant pas l'injustice: il va plafonner l'indexation des exemptions personnelles à 6 p. 100 cette année et à 5 p. 100 l'année suivante. M. Turner disait ensuite:

Le budget—M. Crosbie

L'indexation des taux d'imposition et des exemptions entraînera une obligation contributive qui ne provoquera plus l'effritement du pouvoir d'achat d'un contribuable par suite de l'action réciproque de l'inflation et du régime d'impôt progressif: le revenu du contribuable ne sera plus imposé à un taux marginal plus élevé pour la simple raison que l'inflation l'a fait passer d'une tranche inférieure à une tranche supérieure de revenu imposable. Pour une personne à revenu fixe, l'indexation aura pour effet de réduire ses impôts annuels si les prix montent.

Tout cela sera maintenant inversé. M. Turner de poursuivre:

On reconnaîtra partout qu'elle offre une solution hardie et judicieuse au problème vraiment fondamental de l'impôt.

L'actuel ministre des Finances et le gouvernement dont il fait partie n'en reconnaissent ni la hardiesse ni la pertinence. Le gouvernement entend précisément abandonner cette solution hardie et judicieuse juste au moment où le président Reagan et les États-Unis d'Amérique vont adopter l'indexation de l'impôt sur le revenu. C'est un fait également que ce sont les gagne-petit qui vont surtout ressentir les effets de cette décision. Ce sont eux qui vont devoir assumer la hausse la plus marquée de l'impôt. A cause de la désindexation, le gouvernement va percevoir l'année prochaine des contribuables canadiens 1.3 milliards de dollars de plus d'impôt sur le revenu que cette année. Il va évidemment faire souffrir ceux qui touchent des allocations familiales et des pensions de vieillesse.

• (1720)

C'est ainsi qu'il commence à éliminer l'indexation. Pourquoi le gouvernement agit-il ainsi? Tout simplement parce qu'il n'arrive pas à contrôler ses dépenses. Si le gouvernement élimine l'indexation, c'est qu'il n'arrive pas à contrôler ses dépenses. L'année où le premier ministre a accédé au pouvoir, le gouvernement du Canada avait un budget global inférieur au déficit budgétaire actuel de 20 milliards de dollars. Si, lors de l'année financière 1968-1969, l'année où ce propre à rien de premier ministre a pris en main les rênes du gouvernement, le Canada a eu un budget global inférieur au déficit budgétaire de cette année, c'est parce que le gouvernement actuel ne peut pas ou ne veut pas contrôler ses dépenses. Le gouvernement a donc décidé de s'en prendre au simple citoyen.

Le gouvernement a-t-il indexé le prix de l'énergie? Mes amis à ma gauche prétendent que non. Le prix de l'énergie va augmenter de bien plus de 6 p. 100 cette année et de 5 p. 100 l'année prochaine. Le gouvernement a-t-il éliminé les charges énergétiques—la redevance d'indemnisation pétrolière, la redevance spéciale sur la canadianisation et toutes les autres taxes indirectes? Le gouvernement perçoit cette année des Canadiens, par le biais de charges indirectes, 8 milliards de dollars de plus que l'année dernière. Le gouvernement a-t-il réduit ces charges? Bien sûr que non. Il n'a rien réduit du tout. Il n'a pas éliminé l'indexation sur quoi que ce soit. Le gouvernement s'est limité à supprimer l'indexation des avantages accordés aux gens.

Passons maintenant à l'assurance-chômage. Bien sûr, le ministre a négligé à son habitude de nous dire qu'au début de la prochaine année civile, la caisse de l'assurance-chômage accusera une énorme augmentation de son déficit qui, cette année, était de 5.6 milliards de dollars. D'après les documents déposés par le ministre, le déficit prévu est de l'ordre de 2.2 milliards. Par conséquent, lorsque viendra le moment, à la fin de l'année, de fixer le taux des cotisations pour 1983, on imposera une énorme majoration aux employeurs et aux millions de travailleurs du Canada. C'est là une hausse d'impôt dont le